

**Service :**  
Service des  
affaires scolaires

## DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE HORS COMMUNE VERS MARINES

**ANNÉE**  
2022-2023

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE  
Paul Cézanne  
Classe : .....

ÉCOLE MATERNELLE  
Les Murgers  
Classe : .....

### FICHE ENFANT :

Sexe : M  / F

Nom de famille : .....

Prénom : .....

Né(e) le : .....

Adresse de l'enfant : .....

Code postal : ..... Commune : .....

### RENSEIGNEMENTS SUR LA FRATRIE ET LA FAMILLE

NOM	Prénom	Date de naissance	Ecole fréquentée

#### Représentant légal 1 :

Autorité parentale : Oui / Non

Nom de famille : .....

Nom d'usage : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Profession : .....

Adresse (si différente de celle de l'enfant) : .....

.....

.....

N° de tél domicile : .....

N° de tél portable : .....

N° de tél professionnel : .....

Courriel : .....

#### Représentant légal 2 :

Autorité parentale : Oui / Non

Nom de famille : .....

Nom d'usage : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Profession : .....

Adresse (si différente de celle de l'enfant) : .....

.....

.....

N° de tél domicile : .....

N° de tél portable : .....

N° de tél professionnel : .....

Courriel : .....



## Critères légaux d'une demande de dérogation : (article L 212-8 du code de l'éducation)

- Obligations professionnelles des parents lorsqu'ils résident dans une commune qui n'assure pas directement ou indirectement la restauration et la garde des enfants ou si la commune n'a pas organisé un service d'assistantes maternelles agréées.
- L'inscription d'un frère ou d'une sœur dans un établissement scolaire de la même commune.
- Pour raisons médicales.
- Commune ne disposant pas de structure scolaire.
- Autre motif : merci de bien vouloir motiver et justifier votre demande par courrier (joindre des attestations de garde lorsque l'enfant est gardé par un tiers.)

Certaines dérogations ne donnent pas droit à l'inscription aux services périscolaires, merci de vous rapprocher du service scolaire (Tél. : 01 30 39 42 02 mail : service.population@mairie-marines.org).  
Les demandes seront examinées en commission.

### Signature(s) du ou des représentants légaux

CADRE A REMPLIR PAR LA MAIRIE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE	
Sans convention	Avec convention
<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Favorable
Participation aux frais de scolarité :	oui
Participation aux frais de périscolaire :	oui
<input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Défavorable
Date :	Signature du maire et cachet :
AVIS DU DIRECTEUR DE L'ECOLE DEMANDEE	
<input type="checkbox"/> Favorable :	<input type="checkbox"/> Défavorable :
	Motif : .....
DECISION DU MAIRE DE MARINES	
<input type="checkbox"/> Favorable :	<input type="checkbox"/> Défavorable :

